

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Normandie

**Décision n° 10989 du 14 juin 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du groupement de gendarmerie départementale du Calvados**

NOR : INTJ1715332S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie de Normandie, commandant du groupement de gendarmerie départementale du Calvados,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 22480 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630322S) ;

Vu la décision n° 21703 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630355S),

Décide :

Article 1^{er}

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juillet 2017 :

Michel Arnaud	NIGEND : 233 754	NLS : 8 080 100
Montois Olivier	NIGEND : 193 716	NLS : 8 047 572
Herbette Loïc	NIGEND : 177 910	NLS : 8 029 357
Touillet Christophe	NIGEND : 136 953	NLS : 5 312 093
Musanger Laurent	NIGEND : 151 943	NLS : 8 009 780
Da Silva Meredice	NIGEND : 337 174	NLS : 8 106 330

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 juin 2017.

*Le colonel, commandant adjoint
de la région de gendarmerie de Normandie,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale du Calvados,*
B. BRESSON